

Fonds de Solidarité Logement

Demande d'aide à l'accès simplifiée pour logement social

Pour un accès à un logement social d'un ménage bénéficiaire d'un certificat de recevabilité

Partie à compléter par le locataire :

A, le

Je soussigné, M. ou Mme, sollicite auprès de la Métropole Européenne de Lille une demande auprès de l'Unité Fonds Solidarité Logement pour :

- Une aide à l'installation
- Une garantie impayés de loyer

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et j'autorise le bailleur à transmettre les pièces nécessaires à l'instruction de ma demande.

« Lu et approuvé »
Signature demandeur et date

Vous trouverez les informations relatives aux traitements des données à caractère personnel que vous communiquez sur le volet commun qui doit OBLIGATOIREMENT être joint à votre demande d'aide FSL.

Partie à compléter par le bailleur :

Nom du bailleur

Nom du référent

Nom et prénom du demandeur

Adresse

N° téléphone :

N° Client (réf. Bailleur) :

N° allocataire CAF :

Montant des ressources des 3 derniers mois

Composition familiale :

Montant APL (estimé le cas échéant)

- Le bailleur a vérifié que le logement attribué est en cohérence avec le Règlement Intérieur du FSL de la MEL tant en termes de taille du logement que de taux d'effort.
- Le bailleur s'engage à ne pas solliciter auprès du ménage le paiement du dépôt de garantie et avance de loyer qui seraient couverts par le Fonds de Solidarité Logement.

Signature et cachet du bailleur

Pièces à joindre à la demande :

- Notification du certificat ou référence FSL - Attestation ou demande de tiers payant et montant AL (réel ou estimé)
- Copie du contrat de location (avec toutes les informations utiles) - Justificatifs ressources des trois derniers mois.
- RIB du ménage (pour versement du forfait assurance logement éventuel)